Compte-rendu du comité de pilotage des sites Natura 2000
ZSC Vallée de la Creuse et affluents & ZSC Vallée de l'Anglin et affluants
Jeudi 5 décembre 2024 - Salle des fêtes de Bélâbre

Présents : Dominique BIARDEU (élu de Prissac), Patrice BOIRON (Président du comité de pilotage Natura 2000 Brenne et Grande Brenne), Isabelle BORGET (DDT de l'Indre), Thomas CHATTON (Indre Nature), Maylie CAILLON (SMABCAC), Clément CARRÉ (CDJA 36), Aurélie DELZOR (PNRB), Christian DENIS (Maire de Lurais), Anthony DUBUS (Maire de Chaillac), Mathilde FOUCHET (élue du Conseil régional Centre-Val de Loire), Cyprien GAUTÉ (Coordination rurale 36), Cyril HÉRISSÉ (OFB 36), Ludovic GÉRARD (RTE), Sébastien LALANGE (PNRB, Communauté de communes Cœur de Brenne (Maire de Paulnay), Thibault LIGOUT (Indre Nature), Hélène LOPEZ-NIEUL (Indre Nature), Jean-Pierre NANDILLON (Maire de Le Pêchereau), Marie-Claude PAUTE (Adjointe à la mairie de Chalais), Catherine PEINTURIER (Conseillère municipale de la Châtre-l'Anglin, Coordination rurale 36), Benoît PELLÉ (PNRB), Clémence TREMBLAY (Conseil régional Centre-Val de Loire), Anaïs TRINQUART (SMABCAC), Rémi VILLALTA (FDPPMA 36)

Excusés : Établissement public Loire, Mairie de Chasseneuil en Berry, Frédéric BEAU (Épiméthée), Frédéric BRETON (CEN 36), Thierry BLUET (A2I), Jean-Baptiste COLOMBO (CEN 36), Philippe GOURLAY (Maire de Roussines, Communauté de communes MOVA), Lydie LACOU (Maire de Thenay), Jean-Paul MARTIN (Maire de Saint-Marcel), Michel PRÉVOST (CEN 36),

Présentation de Clémence Tremblay sur le transfert de la gestion Natura 2000 à la Région Centre-Val de Loire

- Transfert de compétence de l'État vers le Conseil régional effectif au 01/01/2023, cela comprend l'animation des sites 100 % terrestres
- Contrats Natura 2000 : enveloppe régionale de 200 000 € (plafond par projet : 40 000 €)
- Élue régionale référente : Mathilde Fouchet

Présentation du PNR Brenne et d'Indre Nature sur les actions Natura 2000 menées en 2024

1. Diagnostics et suivis naturalistes

1.1. Suivi faune remarquable : les chiroptères

Action de protection physique à l'ancienne galerie four à chaux (Saint-Gaultier) : le chantier d'un coût de 4 000 € couvre l'achat d'une grille sur-mesure mais également les travaux connexes (comme la dépollution, etc.).
Il est à noter qu'un appel à concurrence est systématiquement demandé afin de sélectionner le prestataire le mieux offrant.

Action de protection réglementaire avec l'APPB (arrêté préfectoral de protection de biotope) de l'Île de la Marquise :

- la saisine du Conseil municipal a été faite ;
- le CBNPB rendra son avis le 12 décembre 2024 ;
- le CDNPS (Préfet) rendra son avis début février.

L'APPB sera prêt pour la fin du mois de février. Ce sera le second du département de l'Indre.

1.2. Observatoire naturaliste

Cf. diaporama

2. Contractualisation

2.1. Mesures agro-environnementales

69 exploitations situées en site Natura 2000 ont souscrit à des mesures grâce au PAEC du PNR Brenne ;
14 exploitations en ZSC ont souscrit à des mesures grâce au PAEC du Boichaut sud.

2.2. Sauvegarde des pelouses calcicoles

Un nouveau site en convention depuis mars 2024 (Griboury, commune de Mérigny). Pour le moment, il s'agit d'une simple convention de gestion mais qui pourrait évoluer en contrat Natura 2000 en fonction des investissements à réaliser.

3. Veille et études d'incidence

Patrice Boiron rappelle que le Parc n'émet qu'un avis sur les projets qui lui sont soumis mais qu'il n'a aucun pouvoir régalien : c'est l'État qui fait respecter la réglementation.
Cyril Hérissé précise que l'OFB émet deux types d'avis : des avis légaux et des avis consultatifs (le Préfet peut interroger différents sachants). Mais le décideur final est l'autorité administrative, autrement dit, le Préfet.

4. Information et sensibilisation

4.1. Information des élus

La dotation « biodiversité » est versée directement aux communes et peut monter jusqu'à 40 k€ sur les 2 sites. Actuellement, il n'y a pas de « fléchage » de cette dotation, mais son montant peut permettre de monter des projets « environnement » intéressants.

4.2. Classe Natura 2000 et animations sur la migration

Cf. diaporama

5. Autre action

Présentation d'un projet co-porté par Indre Nature, la Fédération de Pêche et l'OFB sur la recherche de la Grande Mulette et ses poissons hôtes dans l'Indre.

6. Visite du site de l'île de la Marquise

Départ à 11h30 pour l'île
Indre Nature a pu expliquer les travaux en cours de restauration des caves d'un ancien château afin de permettre à ce site d'accueillir une des plus grosses colonies de chiroptères de France.
La fin du chantier est prévue pour mars 2025 (en fonction de l'état des fondations restants à restaurer).

Clôture du comité de pilotage autour d'un apéritif en salle.